



## **MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION D'UN BÂTIMENT COMMUNAL BAR-SNACK AVEC LOGEMENT A L'ETAGE**

### **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

## **MARCHE PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE**

#### **1 - Identification de l'organisme qui passe le marché**

Commune de SAINT-YORRE

Adresse : Mairie de Saint-Yorre

BP 1, place de la Mairie 03270 SAINT-YORRE

Email : [mairie@ville-saint-yorre.fr](mailto:mairie@ville-saint-yorre.fr)

Tel : 04 70 59 20 09

#### **2 - Mode de passation retenu et modalités de publicité**

Marché en procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande Publique.

Le présent avis d'appel public à la concurrence paraît sur les sites internet :

- Achat Public : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)
- De la Mairie de Saint-Yorre : [www.ville-saint-yorre.fr](http://www.ville-saint-yorre.fr)

#### **3 - Objet du marché**

La présente consultation a pour objet la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre en vue de la **réhabilitation complète d'un bâtiment situé au 20 rue Jacques Dupuy 03270 Saint-Yorre**, appartenant à la commune de Saint-Yorre. Le projet consiste à la réhabilitation d'un bâtiment composé de :

- **un bar-snack avec création d'une terrasse extérieure couverte** au rez-de-chaussée (à terme mis en gérance auprès d'un opérateur privé),
- **un logement** au 1<sup>er</sup> étage **avec entrée séparée** (escalier extérieur à créer).

#### **4 - Lieu d'exécution de la prestation**

Commune de Saint-Yorre – 20 rue Jacques Dupuy – 03270 SAINT-YORRE.

## 5 - Caractéristiques principales

La part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est estimée à 175 000 € H.T. A l'issue de la phase d'études (3 mois maximum), la durée prévisionnelle des travaux est estimée à 12 mois.

Il n'est pas prévu de variantes. Le présent marché public de maîtrise d'œuvre constituera un lot / une prestation unique.

### Contenu de la mission à réaliser :

- **Mission de base**, telle que définie selon l'article R.2431-4 du Code de la Commande Publique à savoir :
  - ✓ Les études d'esquisse (ESQ)
  - ✓ Les études d'Avant-Projet (APS, APD et PC)
  - ✓ Les études de projet (PRO)
  - ✓ L'assistance apportée au maître d'œuvre pour la passation de marchés publics de travaux (ACT-DCE), avec réalisation d'un DPGF pour l'ensemble des lots
  - ✓ Le visa / étude / direction d'exécution des marchés publics de travaux (DET)
  - ✓ L'assistance apportée au maître d'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR-GPA)
  - ✓ L'examen de la conformité au projet des études d'exécution et leur visa lorsqu'elles ont été faites par un opérateur économique chargé des travaux et les études d'exécution lorsqu'elles sont faites par le maître d'œuvre (EXE et VISA)
  
- **Missions complémentaires confiées :**
  - ✓ Les études de diagnostic (DIA)
  - ✓ Ordonnancement, pilotage et coordination du chantier (OPC)
  - ✓ Système de sécurité Incendie (SSI)

**Les conditions de participation et le contenu des offres sont présentés dans le Règlement de Consultation.**

## 6 - Modalités d'attribution

Les candidatures recevables seront sélectionnées au vu :

- De la valeur technique de l'offre
- Du montant de l'offre,
- Du délai d'exécution des études estimé à 3 mois maximum.

Le maître d'ouvrage choisira ainsi l'attributaire du marché sur la base des critères de sélection pondérés suivants, conformément aux conditions prévues au chapitre II, Titre V, Livre 1<sup>er</sup> du Code de la Commande Publique dans sa 2<sup>ème</sup> partie relative aux marchés publics :

❖ Valeur technique appréciée au vu de la note méthodologique présentée	40 %
❖ Prix .....	50 %
❖ Délai d'exécution des études.....	10 %

Les notes totales ainsi obtenues seront classées par ordre décroissant sachant que la meilleure note sera la plus forte.

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations des articles R.2143-6 à R.2143-10 du Code de la Commande Publique. La remise de ces documents ne pourra excéder 8 jours.

Une phase de négociation éventuelle est prévue dans le Règlement de Consultation.

A l'issue de la consultation, il ne sera versé aucune prime aux candidats non retenus.

**Le marché sera attribué par le pouvoir adjudicateur.**

#### **7 - Renseignements complémentaires**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires d'ordre administratif et/ou technique qui leur seraient nécessaires au cours de l'élaboration de leur proposition, les candidats devront faire parvenir, 8 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite par courriel, adressée à [l.kuchna@ville-saint-yorre.fr](mailto:l.kuchna@ville-saint-yorre.fr)

**Il ne sera répondu à aucune demande de renseignement téléphonique.**

#### **8 - Obtention du dossier de consultation**

Conformément aux dispositions des articles L.2132-2 et R.2132-7 du Code de la Commande Publique, et de l'arrêté du 27 juillet 2018 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation, la collectivité impose la dématérialisation de l'ensemble de la procédure.

Le dossier de consultation peut être obtenu gratuitement par mail auprès de la Mairie de Saint-Yorre, service Marchés publics, à l'adresse électronique suivante : [l.kuchna@ville-saint-yorre.fr](mailto:l.kuchna@ville-saint-yorre.fr)

Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée. A cet effet, le Pouvoir Adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique sur son profil acheteur, à l'adresse suivante : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

Les candidats transmettront leur offre sur cette même plateforme. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

#### **9 - Conditions de délais**

Date limite de remise des offres : **le 25/09/2023 à 12H**

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

Date d'envoi de l'avis à la publication : 25/08/2023